

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC



FÉVRIER 2026



Régie du Centre Mékinac



Régie incendie de la Vallée du St-Maurice



Service incendie du secteur Est de Mékinac
Pour



Municipalité de Lac-aux-Sables | Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

ADAPTATION

Éric Piché, Responsable régional en incendie

REMERCIEMENTS / SOURCE

Service de sécurité incendie de la ville de Rimouski

APPROBATION DU CONTENU

Daniel Isabelle, directeur

Alain Beauséjour, directeur

Pascal Martel, directeur

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	1
BUT DU PROGRAMME.....	1
OBJECTIF 1	
PUBLIC VISÉ.....	1
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CONTENU.....	2
PÉRIODICITÉ DES ACTIVITÉS	3
Ressources humaines.....	4
Ressources financières	5
Partenaires impliqués.....	5
ÉVALUATION DES RÉSULTATS.....	6
Impacts sur les interventions.....	6
Nombre de personnes rejointes	6
INDICATEUR DE PERFORMANCE	7
CONCLUSION	7

PRÉAMBULE

Ce programme est rédigé conformément à la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S - 3.4), aux [Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie](#) et au [Guide relatif à la planification des activités de prévention des incendies](#) du ministère de la Sécurité publique du Québec, afin de satisfaire aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2026 de la MRC de Mékinac, ainsi qu'aux plans de mise en œuvre et leurs révisions adoptés par les Régies et regroupements. Ces plans de mise en œuvre détaillent les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés dans le schéma de couverture de risques.

Le guide de mise en œuvre rattaché à ce programme dicte les méthodes préconisées par la direction afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de ce programme.

Le présent programme s'applique aux régies et services de sécurité incendie du territoire visé et concerne l'ensemble des municipalités qu'ils desservent. La Régie des incendies du Centre de Mékinac (RICM) dessert les municipalités d'Hérouxville, de Saint-Tite, de Saint-Séverin, de Saint-Adelphe et de Sainte-Thècle. La Régie des incendies de la Vallée du Saint-Maurice (RIVSTM) dessert les municipalités de Grandes-Piles, de Saint-Roch-de-Mékinac et de Trois-Rives. Le Service de sécurité incendie (SSI) du secteur Est de Mékinac (SISEM) est au service des municipalités de Lac-aux-Sables et de Notre-Dame-de-Montauban. Ainsi, le programme encadre l'application uniforme des mesures prévues sur l'ensemble de ces territoires, en cohérence avec les responsabilités respectives de chacune des régies et du service concerné.

BUT DU PROGRAMME

Ce programme vise à réduire significativement le nombre d'incendies à domicile en informant les familles du territoire sur les bonnes pratiques quotidiennes en matière de prévention des incendies. Ce programme s'inscrit dans une démarche globale de prévention des incendies, en incluant des formations théoriques et pratiques de même que des campagnes de sensibilisation médiatiques ciblées. La planification est coordonnée avec les autres programmes de prévention des incendies.

OBJECTIF

Le programme de sensibilisation vise à créer une culture de la sécurité incendie, où chaque citoyen est conscient des risques et capable d'agir de manière responsable pour protéger sa vie et celle des autres, en maximisant l'utilisation des canaux de communication afin de rejoindre le plus grand nombre possible de gens.

PUBLIC VISÉ

Bien que ce programme s'adresse à l'ensemble de la population desservie par les régies et services incendie des municipalités visées, il est impératif de bien cerner le public cible

lors des différentes campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que le message soit pertinent et mobilisateur pour la clientèle visée.

Préscolaire : Enfants âgés de 3 à 5 ans. Appréhendent le monde par le jeu et les images. Les messages doivent être simples, concrets et visuels.

Primaire : Enfants âgés de 6 à 12 ans. Développent leur curiosité et leur sens de la responsabilité. Les messages peuvent être plus complexes, mais doivent rester ludiques et adaptés à leur âge.

Secondaire : Adolescents âgés de 12 à 18 ans. Soucieux de leur image et de leur indépendance. Les messages doivent être percutants, liés à leur quotidien et valoriser leur autonomie.

Adulte : Personnes âgées de 18 à 55 ans. Souvent actives professionnellement et familialement. Les messages doivent être concis, clairs et pertinents par rapport à leur mode de vie.

Aînée : Personnes âgées de 55 ans et plus. Plus vulnérables aux risques d'incendie. Les messages doivent être simples, adaptés à leur compréhension et mettre l'accent sur la sécurité.

Familiale générale : Toutes les personnes vivant en famille, quel que soit leur âge. Les messages doivent être adaptés à tous les membres de la famille et mettre l'accent sur la sécurité du foyer.

Immigrante : Personnes issues de l'immigration, de cultures et de langues différentes. Les messages doivent être adaptés culturellement, traduits dans les langues les plus parlées et tenir compte des spécificités de chaque communauté.

Diversifiée : Désigne un groupe de personnes hétérogènes présentant des troubles de santé mentale variés et vivant dans des contextes socioculturels différents. Dans le cadre de la prévention des incendies, cette clientèle nécessite une approche spécifique et adaptée en raison de ses vulnérabilités particulières.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CONTENU

Ce programme vise à optimiser la planification de nos activités de sensibilisation en ajustant les ressources nécessaires et en alignant leur périodicité sur celle du programme d'inspection des risques. Il vise à la fois à maximiser l'impact de nos actions auprès du public cible et à optimiser l'utilisation de nos ressources humaines.

Pour ce faire, nous fixons chaque année des objectifs chiffrés, basés sur les résultats précédents, et évaluons régulièrement nos performances à l'aide d'indicateurs clés. Cette approche nous permet d'ajuster en continu nos stratégies et d'améliorer l'efficacité de nos actions de prévention.

Exemple de tableau des objectifs annuels :

Activités	Objectifs (nombre)	Nombre d'activités réalisées	Résultat
Kiosques de prévention	3	3	Atteint
Visites de caserne	3	3	Atteint
Visites scolaires/précolaires	4	4	Atteint
Publications informatives ex : site web, facebook etc	5	5	Atteint

De plus, ce programme tient compte des éléments suivants :

- Les problématiques identifiées dans le Programme d'évaluation et analyse des incidents;
- Les événements contemporains sur le territoire;
- Les besoins spécifiques du service;
- Les ressources disponibles;
- Les autres programmes de prévention;
- Planification des risques adaptée aux différentes périodes de l'année.

Semaine de prévention des incendies

Chaque année, nous organisons une semaine dédiée à la prévention des incendies, incluant notamment le 9 octobre, en accord avec les directives provinciales. Cette initiative, qui s'inscrit dans le thème annuel établi par le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires, nous permet de rejoindre un large public sur le territoire des Régies et des SSI. Il est primordial de maximiser la visibilité offerte par la semaine de prévention afin de rallier le plus grand nombre de citoyens possible.

Pour ce faire, nous déployons une stratégie de communication diversifiée incluant des capsules vidéo, entrevues, articles de presse, publications sur les réseaux sociaux et des événements spéciaux tels que les visites de caserne. En complément des ressources que nous développons en interne, nous partageons également celles mises à disposition par le ministère de la Sécurité publique (MSP).

PÉRIODICITÉ DES ACTIVITÉS

En complément de la semaine annuelle de prévention des incendies, chacune des Régies et SSI du territoire, élabore un plan de communication annuel dynamique et flexible. Ce

plan prévoit des publications à des moments clés de l'année, tout en étant conçu pour s'adapter rapidement aux événements et aux besoins spécifiques de notre communauté.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'APPLICATION

La liste suivante dresse les activités les plus courantes intégrées dans le programme :

- Ateliers d'animation et présentations pour des clientèles ciblées;
- Chroniques dans les journaux locaux et régionaux ou sur des sites Internet;
- Capsules vidéo de prévention;
- L'utilisation des médias sociaux ;
- Dépliants, brochures ou autres documents papier;
- Conseils en matière de prévention durant les visites résidentielles;
- Visites dans les écoles et les garderies;
- Kiosques de prévention;
- Visites dans les résidences privées pour aînés;
- Journée portes ouvertes ;
- Distribution d'articles promotionnels (casques de pompier pour enfants, cahiers d'activités, jeux de cartes et autres).

La conception d'outils pour les activités de sensibilisation doit tenir compte des facteurs suivants :

- Le besoin;
- Le projet choisi pour répondre au besoin;
- Les ressources humaines, financières, matérielles et externes;
- Les heures nécessaires versus les heures disponibles pour la réalisation du projet;
- L'échéancier de réalisation;
- Le public cible;
- Les médias ou canal de communication choisi.

RESSOURCES

Afin de maximiser les ressources, il est impératif de traiter dans un ensemble les ressources humaines, financières et matérielles.

Ressources humaines

Les ressources humaines impliquent le personnel cadre, le personnel permanent, le personnel surnuméraire et le personnel à temps partiel. Les besoins en ressources humaines lors d'événements peuvent varier et tiennent compte des éléments suivants :

- Le nombre de cadres;
- Le nombre de préventionnistes;
- Le nombre de pompiers permanents et à temps partiel;
- Les professionnels impliqués (ex. : conseiller pédagogique, conseiller en sécurité civile);
- Le porte-parole;
- Les partenaires externes impliqués.

Ressources financières

Il est prévu que :

- Le budget est alloué à la sensibilisation du public et aux projets;
- Le montant à budgéter pour la prochaine année;
- Le nombre de personnes impliquées (ex. : pompiers, préventionnistes);
- Le nombre d'heures allouées (planification, réalisation et suivi);
- Le coût d'achat des articles promotionnels;
- Les heures supplémentaires (si applicable);
- La publicité.

La récurrence d'un projet peut avoir un impact significatif sur la gestion des ressources financières. Lorsque le matériel est réutilisé, les coûts sont diminués pour les années suivantes (ex. : les banderoles, les coûts initiaux prévus dans la première année).

Les coûts du projet devraient inclure la préparation, le salaire du personnel impliqué, le déroulement de l'activité et l'implication après le projet (ex. : suivi, rédaction de compte rendu, bilan).

Ressources matérielles

Les ressources matérielles varient selon l'année, la saison et l'activité. Au cours d'une année, les Régies et SSI pourront utiliser les ressources suivantes :

- Les bâtiments municipaux incluant les casernes;
- Les habits de combat attitrés à la sensibilisation du public qui sont décontaminés;
- Le matériel audiovisuel (ex. : caméra, appareil photo, téléphone cellulaire, micro);
- Le matériel promotionnel (ex. : casque de pompier remis aux enfants, livre d'activités, jeu de cartes, chandail et casquette ainsi que tout autre objet promotionnel);
- Le matériel d'information (ex. : affiche, dépliant, banderole, drapeau de type Beach flag);
- La publicité (ex. : réseaux sociaux, journaux, affiches, sites Web);
- Les véhicules d'intervention;
- Les objets de démonstration tels que les pots avec de la poudre d'extincteur les extincteurs disponibles au service et autre;
- Les équipements utilisés lors de parcours de pompiers (ex. : boyaux, pneus, cordes, habits, mannequins).

Partenaires impliqués

Les projets en sensibilisation peuvent également impliquer d'autres partenaires externes aux Régies et SSI du territoire:

- Du ministère de la Sécurité publique;
- De l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec;
- De l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec A.G.S.I.C.Q.

- D'autres services de sécurité incendie;
- D'autres services municipaux (ex. : service des communications, service des technologies de l'information) ou des élus municipaux;
- Des écoles, des garderies et des RPA (ex. : projets qui visent cette clientèle);
- Des corps policiers;
- Des médias (ex. : implication dans le projet, promouvoir le projet);

Les implications sur divers comités ou divers projets impliquent la tenue de réunions de présentation, de coordination et de suivi de projet. Il faut donc prévoir des heures ainsi qu'une ou des ressources humaines.

DURÉE DE L'ACTIVITÉ

La durée des projets en sensibilisation du public varie en fonction de leur nature, des ressources disponibles au sein des Régies et des SSI et des objectifs visés. Par exemple, une visite d'un groupe composé de jeunes de niveau préscolaire a généralement une durée plus courte qu'un projet de diffusion de messages de prévention via les médias traditionnels, en raison de sa complexité et du nombre de personnes impliquées.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Impacts sur les interventions

Il est complexe de quantifier précisément l'impact des activités de sensibilisation du public. Cependant, il est possible d'évaluer l'évolution de certains indicateurs clés en comparant les statistiques des différentes interventions d'une année à l'autre. Nous pouvons ainsi analyser l'efficacité des stratégies mises en place en comparant les données suivantes :

- Le nombre d'alarmes incendie non fondées;
- La baisse ou la hausse des problématiques et des impacts identifiés dans l'évaluation et l'analyse des incidents;
- Le nombre de décès ou de blessés attribuables à l'incendie;

Nombre de personnes rejointes

Nous quantifions le nombre de personnes ayant participé à nos activités de sensibilisation (ateliers, conférences, etc.) afin de mesurer leur impact et leur portée. Ces données, lorsqu'elles sont disponibles, sont saisies directement dans le logiciel BeeON au niveau de chaque activité. Par exemple :

- Nombre d'élèves présents lors d'une visite de classe;
- Nombre de personnes présentes à la journée portes ouvertes;
- Nombre de visionnements d'une capsule vidéo de sensibilisation sur les différents médias sociaux;

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin d'améliorer continuellement notre programme de sensibilisation du public, nous avons mis en place un système de suivi rigoureux. Nous mesurons notamment le nombre d'activités de sensibilisation organisées (ateliers, conférences, campagnes de communication, etc.) et le nombre d'heures qui y sont consacrées.

Ces indicateurs clés nous permettront d'évaluer l'impact de nos actions et d'identifier les domaines ou le type de clientèle où nous devons renforcer nos efforts. L'augmentation du nombre d'activités de sensibilisation et du nombre d'heures qui y seront consacrées vise à réduire significativement le nombre d'interventions incendie dans les bâtiments résidentiels.

Grâce à cette approche, nous pourrions ajuster nos stratégies en fonction des données recueillies et ainsi mieux informer nos communautés quant aux bons comportements à adopter afin qu'elle se responsabilise davantage et se protège elle-même en adoptant un comportement sécuritaire.

Exemple de tableau des objectifs annuels :

Indicateur	(Nombre d'heures prévues)	Nombre d'heures réalisées	Résultat
Ateliers	4 hres	4 hres	Atteint
Conférence	3 hres	3 hres	À réévaluer
Campagne de communication	5 hres	5 hres	Atteint

CONCLUSION

L'ignorance, qui cause plus de la moitié des incendies résidentiels au Québec, ne peut être réglée que par l'éducation. En nous adressant directement aux citoyens, nous serons en mesure de leur enseigner les bons comportements à adopter pour sa propre sécurité et nous répondrons du même coup à un des objectifs de la Semaine de prévention des incendies. Étant donné que plus de la moitié des incendies résidentiels au Québec sont d'origine humaine, un programme de sensibilisation du public s'impose comme une priorité absolue. En informant les citoyens sur les bons gestes à adopter au quotidien, tels qu'une bonne utilisation des équipements de cuisson, des appareils électriques, des articles de fumeurs ou la manipulation sécuritaire des produits inflammables, nous pouvons considérablement réduire le nombre d'incendies et leurs conséquences sur la communauté. Chaque personne sensibilisée devient un maillon de notre prévention incendie en veillant à sa propre sécurité et à celle de ses proches.